



---

ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **LUNDI, 16 NOVEMBRE 2009 À 19 h 30.**

---

**01 - Ordre du jour**

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

**04 – Procès-verbaux**

04.01 Approuver les versions française et anglaise des procès-verbaux des séances du conseil tenues le 1<sup>er</sup> octobre et le 2 novembre 2009.

**05 – Période de questions**

**10 – Réglementation**

10.01 Avis de motion pour des règlements à être subséquemment adoptés.

1. Règlement modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour simplifier les règles d'affichage dans la zone C350 (Méga-Centre Des Sources).
2. Règlement modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour permettre certains usages dans les zones N222 et N247 (avenues Oneida et Leacock).
3. Règlement modifiant le règlement de construction 2495C de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour permettre sur le lot 2 528 848 la construction d'une véranda de 279,72 pieds carrés sur pieux (Zone Ra145 – 155 avenue Broadview).
4. Règlement modifiant certaines dispositions administratives du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs plus anciens de Pointe-Claire.

10.02 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 121, avenue Brigadoon une distance de 1,34 m (4,41') entre la piscine creusée et la façade de la maison au lieu de 1,52 m (5,0'), tel que requis (Mario Bedard et Jocelyne Proulx) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).

10.03 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 155, avenue Broadview (P. Belanger) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*):

- a) la construction d'un agrandissement ayant une marge avant secondaire de 6,5 m (21,3') au lieu de la marge minimale requise de 7,5 m (24,6');
- b) la construction d'un agrandissement ayant une marge arrière de 4,7 m (15,4') au lieu de la marge minimale requise de 10,0 m (32,8').

10.04 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 188, avenue Oneida un bâtiment industriel dont la proportion de matériau de parement de «Classe A» utilisé sur les deux élévations latérales est de 12% au lieu de la proportion minimale requise de 25% (Aesus Systems Inc.) (*Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point*).

10.05 Adopter un règlement portant le numéro PC-2495A-250 modifiant le règlement numéro 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire pour autoriser les usages industriels de «Classe C» dans la zone N234 (boulevard des Sources).

10.06 Réception du rapport du greffier sur la procédure d'enregistrement tenue le 4 novembre 2009 concernant le règlement suivant :

PC-2734-1 règlement modifiant le règlement numéro PC-2734-1 décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 500 000\$ pour des dépenses d'immobilisations informatiques.

Et noter qu'aucune personne habile à voter n'a demandé qu'un référendum soit tenu à l'égard de ce règlement.

## **20 – Administration et finances**

- 20.01 Nommer monsieur le conseiller Jacques Labbé en tant que maire suppléant pour les mois de décembre 2009, janvier et février 2010.
- 20.02 Autoriser l'achat d'un espace publicitaire de 150\$ dans le programme de la production théâtrale «Witches» de l'école secondaire John Rennie qui aura lieu les 10 et 11 décembre 2009.
- 20.03 Autoriser l'achat d'un espace publicitaire de 395\$ dans le programme de la compétition de la Coupe Wim gym 2010 qui aura lieu les 23 et 24 janvier 2010.
- 20.04 Autoriser l'octroi d'une subvention de 500\$ à l'organisme «Julia Kraft Celebration Centre».
- 20.05 Autoriser l'achat d'une machine à bulles à même les fonds de roulement 2009.

## **30 – Contrat**

- 30.01 Octroyer un contrat de 53 620,14\$ pour la fourniture et l'entretien d'un anneau de glace, du stationnement, de la roulotte, des accès et des sentiers au parc Du Voyageur pour l'hiver 2009-2010, à la société «9042-0845 inc. Mario et Tony» (appel d'offres IH90010).
- 30.02 Octroyer un contrat de 30 108,28\$ pour la fourniture et la livraison d'un véhicule neuf de marque Jeep Patriot North 4x4, modèle 2010 ou plus récent, à la société «Excellence Dodge Chrysler Vaudreuil» (appel d'offres IT90012).
- 30.03 Autoriser une dépense additionnelle de 54 622,33\$ relativement aux travaux de remplacement des réservoirs pétroliers souterrains au 50, avenue Terra Cotta (Service des travaux publics), à la société «Entreprises Ste-Croix inc.» (appel d'offres PG9000).

## **50 – Ressources humaines**

- 50.01 Approuver l'ajustement salarial de 52 923\$ de M. Ryan Mallette, chef de section – Entraînement natation, rétroactivement à la date de sa nomination temporaire, soit le 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- 50.02 Approuver la liste des changements au personnel pour le mois d'octobre 2009, telle que préparée par André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

## **60 – Varia**

## **70 – Levée de la séance**